

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 90 (1963)
Heft: 6

Artikel: In memoriam : Eugène Wiblé : (fonds en faveur du Conte romand)
Autor: Wiblé, Eugène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-233291>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nistre de là-haut. J'arriverai juste pour le thé.

— Et après ?

— Ça dépend. Je mettrai peut-être le cap sur Lausanne. Pour 50 centimes, on peut dormir à l'Armée du Salut !

Il finit son verre et le voilà loin...

* * *

Au début de janvier, quelques vignerons s'ennuyant à la maison, encouragés par le temps relativement convenable, se sont mis à tailler quelques souches, histoire de se refaire la main, comme me le disait l'un d'eux... Mais bientôt, la neige, le froid et la terrible bise ont obligé nos vigneronnes à battre en retraite et à poser le sécateur, pas pour longtemps, car sitôt qu'il fait une « brique » de soleil et un peu moins de bise, ils repartent à la vigne...

D'autres tourniquent par la cave, bricolent, surveillent le nouveau afin qu'il n'ait pas froid. Ce serait dommage : il va si bien... Si vous l'avez déjà dégusté, vous en conviendrez. Une fine goutte, qu'on vous dit !

Mat.

In memoriam : Eugène Wiblé

(Fonds en faveur du Conte romand)

Montant au 15 janvier Fr. 345.—

Don de M. Adolphe Défago

(Prime du Petit concours) Fr. 5.—

Don de M. Arthur Pury

(pour la défense des patois) Fr. 10.—

Total à ce jour Fr. 360.—

Un grand merci aux généreux donateurs.

(Tous les versements concernant le fonds sont à verser au compte de chèques postaux II 13139 avec la mention « In memoriam : Eugène Wiblé.)

Résultats du concours de janvier

Quinze « grilles » fausses sur une quarantaine : à croire que notre « jeu de mots croisés » n'était pas semé d'embûches.

Qu'est-ce qui mérite une bonne correction, sinon un « brouillon » et non un « bataillon » comme l'ont mis quatre concurrents. Et n'est-ce point un « diable », petit véhicule allongé muni de deux roues, qui emporte votre grosse « malle » quand vous partez en voyage ? Dès lors, pourquoi « mille » ? Autres fautes : « rote » au lieu de « note » (quand on est dedans on est toujours convenable), « bi » au lieu de « gi » (Colette l'a doublé dans « Gigi », « œil » au lieu Olim... Encore merci à ceux qui nous disent aimer nos jeux de mots croisés : c'est toujours encourageant !

Et voici comment s'établit la liste de nos lauréats après tirage au sort :

Mme Gabriel Oguey, Lausanne.

Mme P. Cornuz-Regamey, Vevey.

Mme Gisèle Rod, Vennes.

M. P. Delacausaz, Lausanne.

Mme Alice Meylan, Lausanne.

Mme Thérèse Burry, Paudex.

M. G.-H. Bornand, Payerne.

M. Louis Pidoux, Vevey.

M. Henri Nicolier, Nyon.

Mme Alice Capt, Lausanne.

M. P. Tharsice-Crettol, Sion.

M. Léonce Granger, Troistorrents.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 28 février 1963, une « grille » conforme à la « grille originale » à l'Imprimerie J. Bron S.A., rue de la Tour 8, Lausanne.

Faites-nous aussi des abonnés payants. Merci !

M. Rms.

P.-S. — Si, parmi nos mots-croisistes, il en est qui savent élaborer des grilles de 12 cases, dans l'« esprit » de nos jeux de mots, qu'ils nous les envoient, pour varier. Nous donnons Fr. 12.— pour toutes « grilles » parues. Nous nous réservons, bien entendu, de les passer au crible !